

♦ Solidarité à l'Ukraine

Un bel élan de solidarité des Pommeritains a permis le retour d'Ukraine de Kateryna BELLEC et de sa famille.

Le 11 mars dernier, Laurent BELLEC interpelle Florence LE SAINT, la Maire, sur la complexité d'organisation du retour d'Ukraine de Kateryna son épouse. Elle était en séjour à Kharkiv dans sa famille quand le conflit a éclaté. En quelques heures, un mouvement de solidarité s'est mis en place sur la commune et ses alentours.



Un minibus a été mis à disposition par Leff Armor Communauté et des bénévoles se sont mobilisés. Dominique LE SAINT et Yves CARRÉ ont accompagné Laurent BELLEC pour aller chercher son épouse et sa famille. Le point de ralliement s'est fait en Roumanie à la frontière Ukrainienne. À l'issue de 4 jours d'un périlleux voyage de Kharkiv à Pommerit Le Vicomte et grâce à la générosité des bénévoles, Kateryna et sa famille sont aujourd'hui en sécurité. Ils ont l'espoir d'un retour dans leur pays et de retrouver leur vie d'avant.

Afin de financer ce voyage et de permettre l'installation de la famille à Pommerit Le Vicomte, l'association Karkiv-Pommerit a ouvert une cagnotte en ligne sur les réseaux sociaux. Il est aussi possible de déposer des dons à la mairie (chèques à l'ordre de : Solidarité Kharkiv - Pommerit).

♦ Cérémonie du 19 mars



Le soixantième anniversaire du cessez le feu en Algérie a été commémoré le samedi 19 mars. Cette cérémonie est dédiée au souvenir et au recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Florence LE SAINT, Maire de Pommerit Le Vicomte, ainsi que les membres du conseil municipal et les représentants des anciens combattants se sont rendus au monument aux morts pour rendre hommage à ces victimes.

Un dépôt de gerbe a été effectué et Florence LE SAINT a repris le discours de la ministre déléguée aux anciens combattants Geneviève DARRIEUSSECQ. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur à la mairie puis d'un recueillement à Le Merzer.

♦ Conseil Municipal des enfants



Le 07 décembre 2021, 76 enfants avaient voté afin d'élire le conseil municipal des enfants. Leur premier conseil municipal a eu lieu en mairie le mardi 08 mars. Des axes de travail ont été engagés et trois thèmes ont été retenus pour travailler en commission : l'environnement, l'animation et le périscolaire. Des dates de commission seront proposées aux enfants pour commencer à travailler sur leurs idées.

♦ Téléthon

L'ensemble des manifestations organisées dans le cadre du Téléthon, le week-end du 04 et 05 décembre a permis de récolter la somme de 1 929 €. C'est une équipe de bénévoles qui a orchestré cette édition 2021.

Au programme de ces deux jours, un atelier Repair Café, de la randonnée, des ateliers pour les enfants avec un jeu de cible avec la lance incendie des pompiers ou encore la réalisation de décorations de Noël. Pour clôturer cette première journée, un fest-deiz a eu lieu avec un apéro concert et un spectacle de Maxi Dance. Le dimanche, la chapelle du Paradis avait ouvert ses portes pour une exposition.



Keloù Pañvrid

Flash infos / Avril 2022

♦ Concours photo - Pommerit en un clic



Vous êtes photographe débutant ou amateur, exprimez votre talent en participant au concours photo organisé par la municipalité du **16 avril au 31 mai 2022** qui a pour thème « Valoriser et faire découvrir la commune de Pommerit Le Vicomte ».

Le concours comprend deux catégories de participants, une catégorie jeunesse pour les jeunes de moins de 18 ans et une catégorie pour les adultes.

Un jury sélectionnera les meilleures photos qui seront exposées sur le site de commune. Les lauréats seront récompensés par des bons d'achats allant de 20 à 50 €.

Le règlement est accessible sur le site de pommeritlevicomte.bzh ou à l'accueil de la mairie. À vos boitiers !

♦ Inscription concours maisons fleuries

Le concours des maisons fleuries est reconduit cette année et comportera les quatre catégories suivantes : les façades fleuries, les gîtes, les grands jardins et les petits jardins.

Les inscriptions pour ce concours sont ouvertes à tous et se dérouleront du **14 mai au 18 juin 2022 jusqu'à midi**. Elles sont à effectuer en mairie ou par téléphone au 02 96 21 74 39.

Les visites se feront uniquement sur inscription.



♦ Nouvelle version site internet

Une nouvelle version du site internet de la commune sera bientôt à votre disposition. Elle vous permettra une navigation optimale sur vos tablettes ou smartphones. Venez le découvrir sur www.pommeritlevicomte.bzh.

C'est également l'occasion pour vous inscrire à la newsletter hebdomadaire « Keleier Pañvrid ». Vous pourrez ainsi suivre toute l'actualité de Pommerit Le Vicomte.

♦ L'inscription scolaire : C'est maintenant !

L'école publique de Pommerit Le Vicomte accueille vos enfants dès 3 ans au sein de ses établissements. Les locaux spacieux et lumineux sont adaptés aux diverses activités scolaires. L'équipe enseignante est à votre disposition pour un rendez-vous ou des visites.

Nouveautés : En accord avec l'éducation nationale, l'ouverture d'une filière bilingue en breton a été acceptée au sein de l'école publique. La municipalité est attachée à la possibilité de permettre aux familles de pouvoir bénéficier de cette pédagogie sur la commune.

Le bilinguisme est reconnu comme ayant un effet majeur pour les apprentissages et le développement de l'enfant.

Si vous êtes intéressés et souhaitez avoir davantage d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher des services de la mairie.

♦ Élections 2022



L'élection présidentielle aura lieu les **dimanches 10 et 24 avril** et les élections législatives les **dimanches 12 et 19 juin**. Si vous n'êtes pas inscrits sur la liste électorale, vous pouvez vous inscrire jusqu'au mercredi 04 mai en ligne et jusqu'au vendredi 06 mai en mairie pour les élections législatives. Si vous êtes absents, vous pouvez désormais donner procuration à un électeur inscrit sur la liste électorale d'une autre commune que la votre.



◆ Délai renouvellement carte identité

Suite à une période de très forte demande, les délais pour obtenir une carte d'identité ou un passeport sont fortement allongés. Si votre carte d'identité ou votre passeport est périmé, n'attendez pas ! Il faut compter, en moyenne, 6 à 8 semaines pour obtenir un rendez-vous dans les mairies habilitées, auquel il faut rajouter environ 7 semaines pour la validation, la production et la réception du titre.



◆ Recensement citoyen

Chaque jeune Français de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser. Une fois le recensement citoyen réalisé, il recevra une attestation de recensement qui sera à présenter lors de certaines démarches, comme pour l'inscription au bac ou pour passer le permis de conduire. Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC) et à l'inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter les services de la mairie.

◆ Nouvel agent aux services techniques

Depuis le 04 janvier 2022, Dorian MARTIN a intégré les services techniques de la commune en remplacement de Gaëtan LEMOUSSU. Originaire de la Sarthe, il est domicilié à Brévidy. Il est en charge de l'entretien du matériel ainsi que de la voirie, des espaces verts et de l'entretien des bâtiments.



◆ City Stade et aire de jeux



Le 03 mars 2022, les travaux d'aménagement du City Stade et de l'aire de jeux « parcours aventure » ont été réceptionnés en présence d'élus, du personnel de la collectivité et de l'entreprise SDU. Les travaux d'aménagement ont débuté le 15 novembre 2021 par l'implantation et le terrassement et se sont achevés le 03 février 2022 par l'installation des structures.

Une entreprise agréée a réalisé les contrôles réglementaires avant l'autorisation de mise en service.

Le coût total du projet est de 112 778 €, dont 60 497 € subventionné. Des aménagements seront prochainement réalisés avec l'installation d'une table de pique-nique, du mobilier urbain et de l'engazonnement.

◆ Labellisation Terre Saine



La commune est labellisée prix « Zéro phyto » qui est une labellisation régionale. La collectivité a souhaité candidater en faveur de l'obtention du label national « **Terre saine, commune sans pesticides** ». Ceci permet de renforcer la démarche et la reconnaissance des efforts réalisés en contribuant à la préservation de la biodiversité, de l'amélioration de la qualité de l'eau et à la sécurité par la non exposition du personnel des services techniques et des habitant(e)s.

Lors du conseil municipal du 16 septembre 2021, les objectifs de ce label national ont été expliqués et après délibération, approuvés à l'unanimité. La commune l'a donc obtenu en décembre dernier. À ce jour, seulement 728 communes françaises ont obtenu cette labellisation.

◆ Travaux - Rue Hent Kerello



Le chantier de réfection de la rue Hent Kerello entre dans sa phase finale.

Après la rénovation des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales, il a été procédé à l'effacement des lignes électriques et téléphoniques.

L'entreprise "Eurovia" réalise actuellement les trottoirs. La chaussée sera également remise à neuf par un tapis d'enrobé. La réduction de la vitesse et l'embellissement de cette rue très fréquentée ont guidé les réflexions de réaménagement.₂

◆ Signalétique centre bourg

La nouvelle signalétique du centre bourg est mise en place. Elle a pour but de réactualiser les anciennes réglottes devenues obsolètes et manquant d'harmonisation. Le nouveau logo de la commune y est également apposé. La dépose des anciens équipements a été réalisée par les services techniques.

◆ Ramassage des déchets - Un bel acte de citoyenneté

René OLLIVIER, habitant de Kermilon fait preuve au quotidien d'un bel esprit de citoyenneté ; sportif aguerri, cycliste et aussi randonneur, il joint l'utile à l'agréable en ramassant les déchets trouvés sur les bords de route lors de ses randonnées.

Il parcourt régulièrement la route qui va de Kermilon à Kerivoa et arpente également le bois en direction de Pabu. Lors de sa dernière marche, il a récolté entre 5 et 6 kilos de déchets comme des bouteilles en plastique ou en verre, des papiers et des débris divers.

Saluons ici son initiative à prendre en exemple.

◆ Résidence de l'If - De nouvelles compétences

Depuis le 03 janvier 2022, la Résidence de l'If accueille M. Alexandre FAURÉ, enseignant en activités adaptées. Alexandre est rattaché au service animation de la Résidence, mais il a la double casquette d'animateur et de soignant. Il a un rôle de vulgarisation et d'éducation thérapeutique auprès des résidents en leur proposant des conférences et des ateliers ainsi qu'un rôle de conseil et de recommandation en terme d'activités adaptées aux personnes âgées.



Il mène des actions de gymnastique douce et de sport convenant à son public. Il met également en œuvre des actions de stimulation, en complément de l'activité des kinésithérapeutes. Enfin, il intervient dans le projet personnalisé du résident et est en lien avec les familles.

L'activité physique est importante car elle contribue à améliorer notre santé. Ainsi, ces nouvelles compétences proposées par Alexandre viennent compléter l'offre de soin et d'animation de l'établissement, dans le respect du résident et des principes d'humanité qui sont la règle à la Résidence de l'If.

◆ Prévention santé

Afin de promouvoir la prévention santé, la municipalité et le CCAS ont mis en place un programme dans le cadre du maintien à domicile. Après s'être inscrites, des personnes âgées de 62 à 88 ans, participent aux ateliers équilibre à la salle socioculturelle, le mercredi après-midi à 14h30.

Le groupe de séniors assiste à 12 séances entièrement gratuites, financées par la conférence des financeurs. Elles sont animées par Angélique CLODY de l'association "Sports pour tous". Chacun apprend les techniques adaptées pour bien s'asseoir, se coucher au sol, se relever... L'ambiance y est détendue mais les « élèves » sont concentrés et studieux.



◆ Dentiste

Un nouveau dentiste vient de s'installer à Pommerit Le Vicomte. Le cabinet du docteur Claudia ALEXE se situe à 1 Rue de Brest. Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le secrétariat au 06 77 69 81 58 ou au 02 96 37 19 72. Elle est également joignable par mail : claudiamanolache@yahoo.com

◆ Nouveaux artisans

• Immobilier

Loane SALAÜN est conseillère en immobilier, indépendante rattachée au réseau Iad France. Elle accompagne dans la recherche de nouveau bien sur Pommerit Le Vicomte et ses alentours. Pour plus de renseignements, vous pouvez la contacter au 06 70 18 87 86 ou à loane.salaun@iadfrance.fr



• Aménagement extérieur et Terrassement

Kévin LE BLOAS s'est installé à Pommerit Le Vicomte. Il réalise des travaux d'aménagement extérieur, de terrassement et d'assainissement. Pour plus de renseignements ou pour effectuer un devis gratuit, vous pouvez le contacter au 06 78 52 31 95 ou à lebloas.kevin123@gmail.com

